ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 16 / 12 / 2025 à 16:49

Date de publication : vendredi 30 mai 2025 à 03:19

Type : Constitution SASU

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 25/04/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

AYA

Siège social : 215 Rue Albert Cousin 01750 SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE **Capital :** 1000 € **Objet social :** – L'activité de lotisseur, l'acquisition de terrains à bâtir et construction d'immeubles sur ces terrains en vue de leur revente ;
– L'activité de promotion immobilière ; l'étude et la réalisation de toute opération ou transaction immobilière d'un point de vue technique, administratif, commercial, juridique et financier, la conduite de ladite opération jusqu'à la mise à disposition des immeubles ou parties d'immeubles à leur utilisateur ;
– L'activité de marchand de biens ; l'acquisition, la réhabilitation, la rénovation, l'aménagement et la vente, quelle qu'en soit la forme, de biens ou droits immobiliers bâtis ou non bâtis, (terrains, immeubles, maisons, appartements, bureaux ou autres locaux), ainsi que des biens et droits pouvant constituer l'accessoire ou l'annexe desdits biens immobiliers ;
– La gestion, l'entretien, l'administration, l'exploitation et la location, en totalité ou par fractions, pour compte propre, de biens ou droits immobiliers quelle qu'en soit la destination (logements, locaux commerciaux ou industriels, bureaux, résidences collectives, etc.) ou fonds de commerce . **Président :** M SADNI JALLAB Mohammed demeurant 215 Rue Albert Cousin 01750

SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** En cas de pluralités d'associés, les actions sont librement cessibles entre associés. Les actions ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit à des tiers non associés et quel que soit le degré de parenté avec le cédant, ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les 3/4 du capital social. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/9a5ef9b6-4636-473f-a1c2-53847cef8acc-form-instance